Q!
Quartier L!bre

PROFESSION DE FOI

Volume 26 • nº 5 • **14 novembre 2018**

FAÉCUM

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Maxime Paquet
COORDONNATEUR À LA VIE DE CAMPUS
cvc@faecum.qc.ca

UNE SEMAINE DE RELAXATION SUR MESURE POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL !

La fin de la session d'automne arrive à grands pas, c'est donc le moment de prendre une pause et de vous recharger avant le grand *sprint final* ! Pour vous aider à décompresser et à rester zen, la FAÉCUM et les SAÉ organisent la 3e édition de la semaine ***Relaxez, c'est juste la fin de session*** qui se déroulera **du 26 novembre au 3 décembre** prochains.

Riche en activités plus relaxantes les unes que les autres, la semaine *Relaxez, c'est juste la fin de session* va, encore une fois cette année, métamorphoser votre quotidien afin de vous offrir des moments de détente un peu partout à l'Université de Montréal – du campus de Montréal aux campus de Laval et de Saint-Hyacinthe, en passant par le pavillon Parc ! De la massothérapie aux séances de coiffure, en passant par l'aromathérapie… Notre semaine a tout pour vous permettre de relaxer au maximum et pour revigorer votre esprit en vue des examens de la fin de la session.

Chaque jour, sur l'heure du dîner, notre *kiosque détente* se déplacera pour vous offrir des massages sur chaise, des coupes de cheveux, des fruits, du thé et plus encore !

Voici où vous pourrez nous trouver :

- **LUNDI 26 NOVEMBRE**
  Agora du pavillon Jean-Coutu
- **MARDI 27 NOVEMBRE**
  Hall d'entrée du pavillon Marie-Victorin
- **MERCREDI 28 NOVEMBRE**
  Agora (5e étage) du pavillon 7077, avenue du Parc
- **MERCREDI 28 NOVEMBRE**
  Hall d'entrée du campus de Laval
- **JEUDI 29 NOVEMBRE**
  Cafétéria du pavillon Marguerite-d'Youville
- **JEUDI 29 NOVEMBRE**
  Hall d'entrée du pavillon de la Faculté de l'aménagement
- **VENDREDI 30 NOVEMBRE**
  2e étage du pavillon 3200, rue Jean-Brillant
- **LUNDI 3 DÉCEMBRE**
  Salon étudiant de la Faculté de médecine vétérinaire du campus de Saint-Hyacinthe

Pour connaître les heures des kiosques ainsi que toutes les autres activités ponctuelles organisées juste pour vous, consultez la programmation complète de la semaine *Relaxez, c'est juste la fin de session* disponible sur le site des SAÉ.

VENEZ RELAXER AVEC NOUS !

Pour tous les détails :
http://cesar.umontreal.ca/apprentissage/capsule/relaxez.htm

FAECUM.QC.CA SAE.UMONTREAL.CA

ÉDITO

PAROLES, PAROLES

PAR THOMAS MARTIN

Une femme voilée pour marquer ce numéro spécial de *Quartier Libre*. Un choix audacieux pour certains. Convenu pour d'autres.

Sauf que ce n'est pas le voile qui importe sur cette photo. Alors oui, on le voit, il est présent. Comme une kippa chez un juif ou un dastar chez un sikh.

Non ce qui importe ici, c'est le choix qui pourrait s'imposer à cette étudiante d'ici quelque temps. Si la CAQ tient sa parole, elle devra choisir entre sa foi et son avenir professionnel. Une décision à laquelle les deux étudiantes interrogées semblent avoir répondu depuis un moment (p. 10-11).

Les chiffres sont difficiles à obtenir concernant le nombre de personnes touchées par cette éventuelle loi, mais selon le recensement de 2011, si l'on regroupe les musulmans, les juifs et les sikhs, on arrive à un gros 4,3 % de la population*. En comptant uniquement les personnes concernées par cette loi, le chiffre devient risible. Il s'agit d'un rire jaune. Celui qui te fait te demander comment on peut donner autant d'importance politique et médiatique à un sujet dont on ne devrait même pas parler.

Alors pourquoi la CAQ s'évertue à statuer là-dessus ? Une personne affichant un signe distinctif de sa religion aurait moins de crédibilité à incarner l'autorité ?

Legault et son équipe semble avoir oublié le fameux adage « L'habit ne fait pas le moine ». Comme le rapporte le président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), Sylvain Mallette, aucun enseignant portant un signe religieux n'a encore transformé ses cours en ateliers de prosélytisme. C'est ce genre de réforme qui renforce les clichés et la crainte de l'autre.

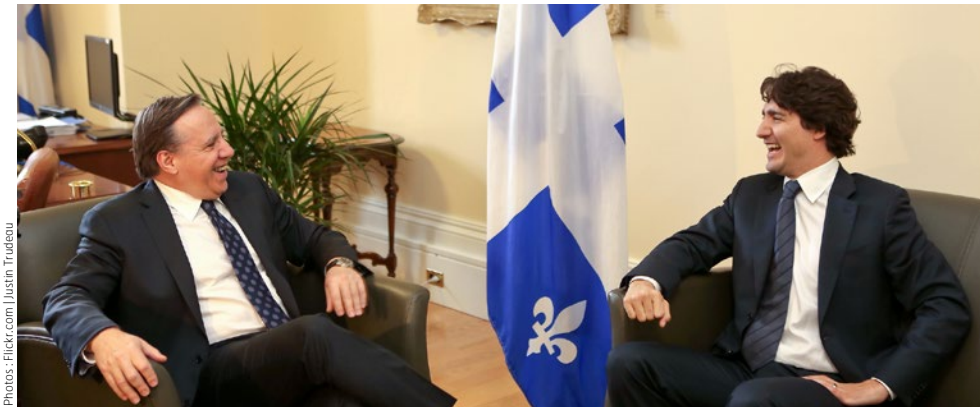

Photos : Flickr.com | Justin Trudeau

Peut-être que la volonté de plaire à une partie de son électorat s'est avérée trop forte ? La position de la CAQ a depuis légèrement changé**, en attendant la suite…

Changer les règles

On ne trouve pas que ce type de proposition dans le programme de la CAQ. Legault et son équipe ont signé une entente, avec trois autres partis, en promettant de passer du scrutin actuel*** à un scrutin proportionnel mixte (p. 12).

La CAQ se tire une balle dans le pied en faisant ça. Le modèle actuel lui a permis d'obtenir un gouvernement majoritaire. L'importance des petites circonscriptions, comparativement aux grandes villes, a consolidé sa victoire. Mais une parole est une parole, n'est-ce pas ?

Faire la différence

On s'est demandé si cette réforme plus égalitaire donnerait envie aux jeunes de voter. Ce sont eux qui peuvent faire la différence au cours de prochaines élections. Pas qu'à l'échelle électorale d'ailleurs. Devant l'inaction des politiciens à faire évoluer la cause environnementale, les étudiants peuvent faire pression sur leurs futurs employeurs (p. 8).

Il faut se rendre à l'évidence, ce n'est pas en comptant sur les générations qui ont grandi avec le concept de croissance comme socle fondamental de la réussite que les choses évolueront. La question de la décroissance était déjà posée par *Quartier Libre* en 2004 (p. 9). Près de 15 ans plus tard, les avis des experts interrogés n'ont pas vraiment changé. Entre pessimisme et froide réalité, ce retour en arrière nous renvoie à nos propres faiblesses, et le constat est amer.

* Selon les chiffres de Statistique Canada de 2011.

** *Le Devoir*, « Signes religieux: la CAQ se dit prête à reconnaître un droit acquis », 9 octobre 2018.

*** Scrutin majoritaire uninominal à un tour.

Q! Quartier L!bre

RÉDACTEUR EN CHEF | Thomas Martin | redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE SECTION
CAMPUS | Marianne Castelan | campus@quartierlibre.ca
SOCIÉTÉ | Zacharie Routhier | societe@quartierlibre.ca
CULTURE | Romeo Mocafico | culture@quartierlibre.ca

PHOTO DE LA UNE | Benjamin Parinaud
COLLABORATEURS | Claudie Arseneault | David Brosseau | Chloé Dioré de Perigny | Frédérik-Xavier Duhamel | Morgane Gelly | Emma Guerrero Dufour | Nicolas Jeanneau | Liza Leblond | Catherine Morin | Nantou Soumahoro | Esther Thommeret
CORRECTRICE | Gaëlle Varnier-Brunet
RÉVISEUR | Julien Besse
PHOTOGRAPHE | Benjamin Parinaud
DIRECTRICE GÉNÉRALE | Marie Roncari | directeur@quartierlibre.ca
INFOGRAPHE | Alexandre Vanasse
PUBLICITÉ | Accès-Média | accesmedia.com
IMPRESSION | Hebdo-Litho
POUR NOUS JOINDRE | Tél. : 514 343-7630
info@quartierlibre.ca | www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par Les Publications du Quartier Libre, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Tirage de 6 000 exemplaires.
Nos bureaux sont situés au 3200, rue Jean-Brillant (local B-1274-6) Montréal (Québec) H3T 1N8
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec | Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION | 28 novembre 2018

ENTRE POUVOIR ET DEVOIR

Dans le cadre de l'élaboration de la Déclaration de Montréal IA responsable, deux professeurs de l'UdeM se sont envolés pour Paris le 9 octobre dernier. *Quartier Libre* a rencontré l'un d'eux, le professeur au Département de philosophie Marc-Antoine Dilhac.

PAR MORGANE GELLY

Photos : Benjamin Parinaud

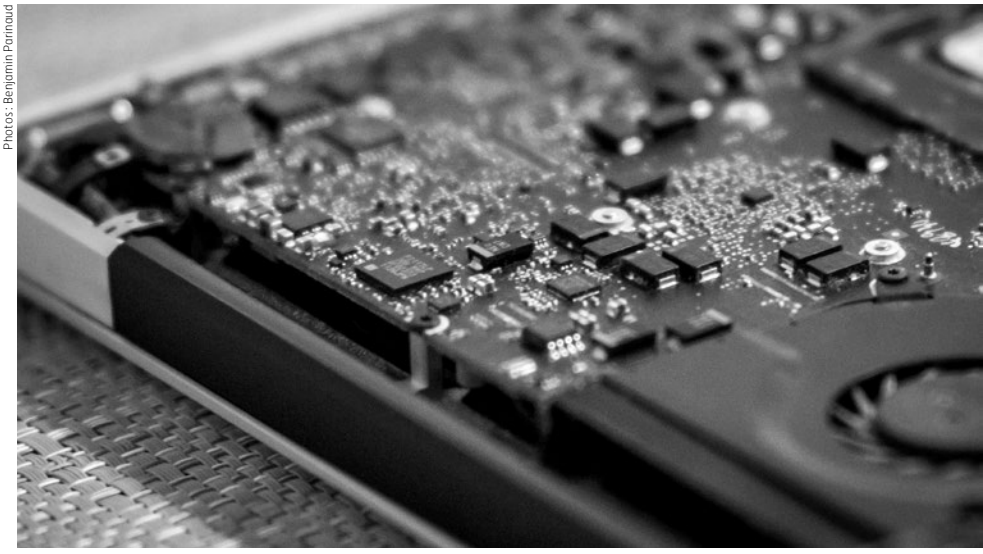

Une version complète de la Déclaration de Montréal IA responsable sera mise en ligne le 4 décembre 2018 sur le site Internet qui lui est consacré.

***Quartier Libre* : Quel type d'activités avez-vous menées à Paris dans le cadre de cet évènement ?**

Marc-Antoine Dilhac : Notre démarche consistait à organiser depuis février dernier des ateliers de délibération qui permettent d'enrichir des principes éthiques et de formuler des recommandations de politiques publiques. Les enseignements de notre dernier atelier à Paris ont été assez conformes à ce qu'on savait déjà de nos ateliers au Québec, mais les sujets étaient différents. Les enjeux de l'environnement et de la propagande (par l'influence des *chatbots,* robots logiciels pouvant dialoguer avec un individu, par le biais d'un service de conversations automatisées) ont été mis sur la table. Ce qui ressort, c'est qu'on a un dilemme qui ne va pas être facile à négocier et à surmonter : celui d'avoir une information fiable et donc contrôlée, tout en ayant la possibilité de participer librement au débat public. C'est l'enjeu de la liberté d'expression.

***Q. L.* : Comment l'intelligence artificielle (IA) influence-t-elle cette question de la liberté d'expression ?**

M.-A. D. : D'une certaine manière, tous les problèmes qu'on a avec l'IA, on les a rencontrés avant son avènement. Mais l'IA modifie considérablement la donne par des capacités de calcul extraordinaires et par la possibilité d'aller chercher des informations qu'on ne pouvait pas traiter auparavant. Par exemple, un type d'application de l'IA qui est problématique, c'est la création d'images par des systèmes d'IA selon une technologie qu'on appelle les GAN, *Generative Adversarial Networks*. Ceux-ci permettent de créer des contenus vidéo et audio, de telle sorte qu'on peut faire dire n'importe quoi à n'importe qui. On sait très bien qu'il est déjà possible d'altérer les photographies, simplement, aujourd'hui, en raison de la diffusion et du degré de réalisme de ces contenus audiovisuels, l'impact est beaucoup plus grand.

***Q. L.* : De quelle manière l'éthique risque-t-elle de limiter la recherche en matière d'IA ?**

M.-A. D. : Dans la mesure où l'éthique porte sur ce qu'on doit faire et non pas sur ce qu'on peut faire, il est certain qu'elle contraint les possibilités. A priori, elle ne contraint pas la recherche, car celle-ci doit être la plus libre possible parce qu'on ne sait jamais ce qui va être trouvé. Cela dit, il y a tout de même des recherches qui paraissent illégitimes. Par exemple, ce qu'on a appelé le *Gaydar*. C'est un projet de deux chercheurs de l'Université de Stanford, qui sont partis de l'hypothèse qu'il pourrait y avoir une corrélation entre les traits du visage et l'orientation sexuelle, et qu'un algorithme qui n'est pas biaisé peut essayer de les trouver. Ce type de recherche, on ne devrait pas l'autoriser. C'est de la fausse science, qui avait été bannie de toutes les universités et qui refait surface aujourd'hui avec l'intelligence artificielle.

***Q. L.* : On présente souvent Montréal comme étant au cœur du développement de l'IA. Quelle est la place de l'UdeM dans ce domaine ?**

M.-A. D. : On trouve à Montréal des chercheurs qui ont été pionniers, comme Yoshua Bengio, qui a fondé le MILA (Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal) et qui en est le directeur scientifique. À partir du moment où ce chercheur, qui est le plus en vue dans le développement de l'IA, appartient à l'UdeM, celle-ci est effectivement au cœur de cet écosystème de l'IA. Mais il faut ajouter McGill, dont les chercheurs font aussi partie du MILA.

ÉTHIQUE EN IA

Selon le site Internet consacré à la Déclaration de Montréal IA responsable, cette dernière a été créée le 3 novembre 2017 et a pour but d'ouvrir un débat public et d'alerter les décideurs ainsi que les entreprises pour qu'ils s'engagent dans une réglementation de l'IA (par des lois, des règlements, des codes de déontologie, etc.). Cette Déclaration émerge d'un processus de coconstruction qui prend la forme d'échanges entre citoyens, chercheurs et experts. Elle contient 10 principes et 60 sous-principes, consultables sur le site Internet.

UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS

Utiliser la bande dessinée pour démocratiser la recherche scientifique, c'est le défi que s'est donné la FAÉCUM avec son concours « L'illustre recherche ». Organisé pour la quatrième fois, il permet aux gagnants de travailler avec des bédéistes professionnels, qui transformeront leur projet de recherche en une bande dessinée de deux pages.

PAR EMMA GUERRERO DUFOUR

« *Je suis une fan de bandes dessinées et de comics*, confie l'étudiante à la maîtrise en sciences de la réadaptation, Mélanie Le Berre, qui a remporté le concours l'année dernière aux côtés de quatre autres participants. *Le concept d'entrer en contact avec un bédéiste professionnel, je trouvais ça intéressant. »*

Image et synthèse

Mélanie a été jumelée avec l'illustrateur Saturnome. Tous deux ont travaillé sur la BD *L'incontinence urinaire*, pour réduire une thèse de plusieurs dizaines de pages à deux planches de BD.

Pour réaliser ce projet, Mélanie a convié Saturnome à une visite des lieux de recherche. *« Je l'ai contacté pour organiser une visite du laboratoire et pour l'introduire aux autres membres de l'équipe : les étudiantes, ma superviseure, les professionnelles de recherche »,* détaille-t-elle, avant d'ajouter que cela a permis à l'illustrateur de s'inspirer et de construire une imagerie propre au laboratoire.

Un travail de synthèse est également de mise, explique l'illustrateur. *« Il faut trouver le cœur même du sujet et y arriver par le chemin le plus court à travers une présentation limpide »,* précise-t-il. Bien que le bédéiste reçoive un résumé vulgarisé du sujet, il ajoute devoir quand même en décortiquer le propos pour rendre le tout plus clair.

Rendre accessible la recherche

La bande dessinée est un excellent médium pour transmettre de l'information, selon Mélanie. Elle explique que le format de deux pages oblige à ne pas se perdre en explications et permet d'éviter de dériver sur un autre sujet. *« Des images, c'est plus facile à intégrer que du texte, c'est comme si le message passait tout seul »*, ajoute l'étudiante.

Pour l'illustratrice montréalaise Zviane, qui en est à sa troisième participation au concours de la FAÉCUM, c'est la flexibilité en ce qui a trait au registre de langue qui rend la transmission de l'information plus naturelle dans une BD. *« Dans une bande dessinée, on tolère beaucoup plus le langage familier que dans un texte littéraire*, observe-t-elle. *Je peux utiliser la langue québécoise parlée, et on dirait que ça passe mieux. »*

Intéresser la relève

Créé il y a quatre ans, le concours a deux objectifs, selon la coordonnatrice à la recherche universitaire à la FAÉCUM, Asma Bouikni. *« On cherchait un moyen de valoriser la recherche faite par les étudiantes et les étudiants des cycles supérieurs à l'UdeM, ainsi que d'intéresser la communauté étudiante de premier cycle à la recherche »,* résume-t-elle.

Saturnome en a même fait sa spécialité. L'illustrateur se concentre depuis quelques années sur la vulgarisation scientifique par la BD. *« J'aime toujours me plonger dans des univers qui me sont complètement neufs et y découvrir quelque chose à partager, c'est un peu le bonheur de ce genre de travail »*, explique-t-il.

Mission diffusion

Mélanie croit que rendre sa thèse en BD contribuera à la diffusion de ses travaux. *« Je devrais commencer mon recrutement dans la prochaine année »,* informe-t-elle. Elle compte bien mettre de l'avant les œuvres réalisées dans le cadre de ce projet.

CRITÈRES

« La sélection se fait par un comité », souligne la coordonnatrice à la recherche universitaire à la FAÉCUM, Asma Bouikni. Elle explique qu'après avoir été rendues anonymes par une personne extérieure au comité, les candidatures sont examinées selon plusieurs critères. *« Chaque membre dudit comité doit attribuer une note au candidat selon chacun des critères qualité de la langue, des applications de la recherche, de l'accessibilité et de la clarté du texte, de la capacité de vulgarisation et de l'intérêt suscité pour la recherche »,* détaille Asma. Chaque candidature est ensuite débattue et l'idéal, explique la coordonnatrice, est d'obtenir des finalistes de disciplines variées.

Université d'Ottawa | University of Ottawa

Étudiez le développement international aux 2e et 3e cycles, en français

L'École de développement international et mondialisation

- La plus grande unité universitaire spécialisée en développement international au Canada
- Bourses et assistanats de recherche et d'enseignement disponibles
- Cours à l'étranger et stages internationaux
- Au niveau maîtrise, option d'effectuer un stage coop payé
- Occasions de réseautage et possibilités d'emploi dans une capitale du G-7
- Possibilité de passage accéléré entre nos programmes de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph.D.)

Faites votre demande d'admission aujourd'hui : sciencessociales.uOttawa.ca/developpement-international-mondialisation/

2008 2018
ÉDIM 10 ans SIDGS 10 years

uOttawa
École de développement international et mondialisation
School of International Development and Global Studies

Photos : Benjamin Parinaud

CAMPUS | **INFRASTRUCTURES**

LIRE L'AVENIR

L'UdeM s'est récemment associée au groupe de recherche Design et Société pour adapter les services de ses bibliothèques aux nouveaux défis de l'enseignement et de la recherche. Conçu pour optimiser l'expérience des usagers, le projet entend repenser les bibliothèques de l'UdeM de fond en comble.

PAR NICOLAS JEANNEAU

« *Les équipes des bibliothèques de l'UdeM se demandent comment mettre leur expertise au service de connaissances mieux gérées,* explique le directeur général des bibliothèques de l'UdeM, Richard Dumont. *Au vu des évolutions sociales rapides et de l'émergence des nouvelles technologies, nous devons veiller à travailler avec le reste de la communauté. »* Le directeur général indique que les opérations reposeront sur cinq pôles majeurs : les sites de création et d'expérimentation en bibliothèque, les dispositifs de soutien à la recherche, les humanités numériques, la synergie avec les autres intervenants de l'Université et le renforcement de l'implication sociale.

Sur le terrain, Design et Société a commencé ses recherches pour la session d'automne 2018. *« Nous sollicitons par exemple des étudiants de l'École de design de l'UdeM pour les placer en résidence en bibliothèque,* poursuit le directeur de ce groupe de recherche, Philippe Gauthier. *Ces expériences leur permettront d'observer les usagers, d'obtenir des entrevues avec eux, tout en expérimentant les services disponibles. »* L'équipe espère que ces laboratoires d'immersion feront progressivement émerger des concepts forts, utilisés ensuite pour établir la stratégie. Elle s'appuiera sur des ateliers de co-design organisés six à dix fois par an, entre employés et autres participants sélectionnés en vue de favoriser la conception.

Au cœur des rayons

« La refonte n'est pas seulement de nature structurelle, mais elle est aussi pensée pour renouveler les services proposés par les bibliothèques, insiste M. Dumont. *Il est donc primordial que son approche se situe au plus près des besoins des usagers. »* Une compétence analytique qu'il reconnaît à l'équipe de Design et Société, habituée à travailler en collaboration avec des architectes et choisie pour mener à bien le projet de co-design, en traduisant dans la réalité concrète les orientations générales données par la direction.

INITIATIVES ORIGINALES

Les bibliothèques de l'UdeM se sont dotées de services variés et accueillent parfois des activités inhabituelles. L'installation spéciale de lampes de luminothérapie permet désormais de lutter contre le manque d'ensoleillement hivernal. Sous l'égide du Fonds étudiant pour la défense juridique des animaux (FEDJA), une journée dédiée à la zoothérapie est prévue pour le 15 novembre à la Bibliothèque de droit. Sur le campus, l'École polytechnique propose quant à elle un service de location de jeux de société dans sa bibliothèque depuis cette année.

> ***Tout en développant les installations déjà aménagées sur le campus de l'UdeM, nous visons un horizon plus lointain, avec des opérations qui se poursuivront jusqu'en 2030, voire 2040.»***
>
> **Richard Dumont**
> Directeur général des bibliothèques de l'UdeM

« Depuis cinq ans que nous travaillons avec les bibliothèques publiques de la ville de Montréal, nous avons pu développer notre capacité à revoir efficacement l'assiette des services et pourrons en faire profiter l'UdeM », souligne M. Gauthier. D'une durée de trois ans, son mandat comporte deux volets : exploratoire et expérimental.

Appel à l'extérieur

M. Dumont précise également que le projet sera mené sur du long terme. *« Tout en développant les installations déjà aménagées sur le campus de l'UdeM, nous visons un horizon plus lointain, avec des opérations qui se poursuivront jusqu'en 2030, voire 2040 »,* dévoile-t-il.

D'après M. Dumont, l'un des points clés concerne l'ouverture des bibliothèques universitaires à une plus large part de la population. *« Sans pour autant devenir des bibliothèques publiques, nos établissements peuvent apporter une expertise répondant aux besoins spécifiques de certaines communautés »,* nuance-t-il. En 2017 a été instaurée une entente qui permet aux élèves de 13 cégeps d'emprunter des ouvrages dans les collections de l'UdeM, et vice-versa.

« Le rayon enfant de la Bibliothèque ÉPC-Biologie est un bon exemple de ce qui pourrait nourrir les relations avec le monde extérieur à l'Université, détaille M. Gauthier. *C'est une opportunité qui permet aux enseignants d'observer le comportement des enfants qui viennent dans une perspective pédagogique. »* Selon lui, les bibliothèques ne se limitent plus à des dépôts de livres. Leurs équipements variés et le patrimoine oral véhiculé par le personnel des bibliothèques les rapprochent aujourd'hui des centres communautaires.

AVIS DES ÉTUDIANTS

Entre les salles pour se restaurer avec des micro-ondes et les horaires prolongés, les étudiants de l'UdeM interrogés proposent des idées variées pour améliorer leurs bibliothèques. *« Il faudrait des genres de divans, mais sur le long, pour étendre nos jambes avec une tablette qu'on peut positionner devant soi pour y placer un ordinateur,* avance l'étudiante du certificat en santé mentale Jessica Thiffault. *Et une pièce un peu plus tamisée, où chaque personne pourrait ouvrir sa petite lumière si elle le souhaite. »*

L'étudiant au baccalauréat en kinésiologie Nicolas Bergeron vante les bienfaits des salles insonorisées pour pauses actives, équipées de matelas de sol et où il serait possible de se déplacer. *« On pourrait inclure des postes de travail "assis-debout", qui permettent de travailler debout et assis, en changeant la hauteur de la surface de travail »,* suggère-t-il également, inspiré par ses travaux sur la sédentarité.

Le volet expérimental de la consultation consistera à enquêter sur les pratiques des usagers de deux bibliothèques préalablement sélectionnées.

MANIFESTEMENT VERT

En France, un groupe d'étudiants a rédigé un manifeste pour un « réveil écologique* ». Se positionnant comme futurs employés, les signataires réclament un virage écologique de la part des entreprises. Quel serait l'effet d'une action collective similaire au Québec ?

PAR LIZA LEBLOND

Photos : pxhere.com

« *Nous souhaitons profiter de la marge d'action dont nous bénéficions en tant qu'étudiants, en nous tournant vers les employeurs que nous estimerons en accord avec nos revendications* », peut-on lire dans le manifeste.

L'instigateur du mouvement, Corentin Bisot, estime que des conséquences sont déjà visibles en France. *« Il est possible que les établissements d'enseignement changent un peu leur façon d'enseigner grâce au mouvement,* témoigne-t-il. *C'est déjà le cas de l'établissement où j'étudie* [École polytechnique]. » Il précise travailler à intégrer et à rendre obligatoire un cours sur les différentes questions environnementales et climatiques à tous les cursus universitaires. Des élèves de grandes écoles, comme HEC et l'École nationale supérieure (ENS), sont parmi les signataires. Corentin espère maintenant que le Manifeste aura aussi un effet sur les entreprises et sur les personnalités de la sphère politique, ce qui n'est pas le cas présentement.

L'équipe ne s'attendait pas à un tel écho. *« On a été contacté par beaucoup de gens à l'étranger, et on pense que ça ne coûte pas grand-chose de s'ouvrir »,* observe Corentin.

Engagement étudiant

Sur les campus montréalais, les étudiants interrogés à ce sujet jugent généralement important que les entreprises limitent leur incidence sur l'environnement.

Pour l'étudiante au baccalauréat en sciences biologiques Camille Argoud, l'environnement est un enjeu dont il est essentiel de tenir compte. *« L'écologie m'importe beaucoup et je crois qu'il faut trouver un moyen de concilier développement et respect de la planète,* explique-t-elle. *Un employeur qui fait peu attention à son impact environnemental m'intéresse beaucoup moins. »*

L'étudiante en génie mécanique à l'École polytechnique Jane*** témoigne que même si l'environnement est un sujet qu'elle a à cœur, elle ne tiendrait pas compte des politiques environnementales d'un employeur comme élément décisionnel. *« Je postulerais et, une fois embauchée, j'essaierais de changer la politique de l'entreprise »,* continue l'étudiante. Elle conclut qu'elle ne risquerait pas son avenir pour une question de politiques environnementales si elle juge qu'il existe des solutions de remplacement.

Migration québécoise ?

Selon le professeur au Département de sociologie Pierre Hamel, l'efficacité d'une action collective comme celle-ci au Québec est difficile, voire impossible à prévoir. *« Il y a toute une série d'éléments qu'on pourrait inclure pour construire un modèle d'évaluation des répercussions des acteurs, mais on ne peut pas faire ça avant que l'action ait été mise en place,* indique-t-il. *Anticiper ce que ça pourrait être, c'est pratiquement impossible. »*

Toutefois, il considère que l'idée selon laquelle une pénurie de main-d'œuvre québécoise peut jouer un rôle dans l'efficacité du mouvement n'est pas nécessairement à écarter. *« Ce n'est pas une hypothèse qui me semble complètement loufoque,* affirme M. Hamel. *D'une part, on pense que la jeune génération est plus préoccupée par les questions environnementales, et d'autre part, on constate que les entreprises ont un réel besoin de main-d'œuvre et que c'est devenu un défi important. »* Il estime que ce contexte peut jouer d'une manière intéressante.

Un outil parmi d'autres

Malgré tout, le manifeste n'est pas nécessairement le meilleur moyen de faire pression sur les entreprises, selon M. Hamel. *« Un manifeste, c'est un outil parmi d'autres,* remarque le professeur. *Comme dirait Charles Tilly**, ça fait partie du répertoire de l'action collective. »* C'est avant tout un outil de mobilisation pouvant devenir un outil de pression s'il est appuyé par d'autres groupes que les initiateurs, conclue-t-il.

* Manifeste pour un réveil écologique, pour-un-reveil-ecologique.fr

** Selon l'encyclopédie Universalis, Charles Tilly est un sociologue, historien et politiste.

*** L'étudiante n'a pas voulu donner son vrai nom.

DÉCROÎTRE D'HIER À AUJOURD'HUI

En 2004, *Quartier Libre* interrogeait un économiste et un chercheur sur la décroissance* comme solution aux problèmes environnementaux. Si leurs points de vue demeurent opposés, tous deux considèrent aujourd'hui qu'il s'agit d'une idéologie difficile à appliquer.

PAR CHLOÉ DIORÉ DE PÉRIGNY

Il y a 14 ans, le chercheur au Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG), Pascal Lesage, était confiant que l'on puisse redéfinir notre mode de vie autrement que par la production et la consommation de biens. Selon lui, la décroissance était nécessaire dans les pays occidentaux. *« Une croissance à l'infini n'a aucun sens dans un environnement où les ressources sont finies »*, affirmait-il à l'époque.

Aujourd'hui, s'il croit encore fermement à cette idéologie, il doute toutefois que l'humanité soit prête à mettre en marche un changement aussi drastique. *« On a de plus en plus de preuves tangibles que l'on produit plus que ce que la planète peut supporter,* se désole-t-il. *Pourtant, plus on consomme, plus on a l'impression que tout va bien. »*

Pour l'ancien professeur d'économie à l'UdeM Claude Montmarquette, la décroissance était déjà une réponse déraisonnable et inconsciente aux problématiques environnementales en 2004. Aujourd'hui, il en est encore plus convaincu.

Selon lui, cette théorie est dysfonctionnelle, car il estime que la seule façon de réduire substantiellement la croissance est d'arrêter de travailler. « *Tout le monde n'est pas prêt à avoir moins d'argent,* ironise-t-il. *Chaque individu voudra continuer à vivre dans son confort, en laissant les autres sauver la planète. »*

Changer les choses

Si les sociétés sont plus sensibilisées aux questions environnementales qu'en 2004, M. Lesage considère que les initiatives prises à l'échelle gouvernementale sont limitées. Il donne l'exemple de la taxe carbone, qu'il juge trop faible pour compenser la quantité de dioxyde de carbone (CO_2) que l'on rejette dans l'atmosphère et que la planète peut absorber. *« On dépasse, en connaissance de cause, ce que la planète est capable de fournir, car politiquement parlant, on ne peut pas stopper la production dès que les ressources de la planète pour l'année sont épuisées »*, déplore M. Lesage.

M. Montmarquette croit plutôt qu'au lieu de dramatiser la situation et d'essayer de revenir en arrière, il faut accepter la situation, prendre conscience du risque et trouver des solutions concrètes. Il soutient du même souffle que de gros efforts ont déjà été faits pour limiter l'épuisement des ressources dans la production. *« Le niveau de pollution par unité produite et par individu n'a jamais été aussi faible qu'aujourd'hui »,* affirme-t-il.

Selon l'ancien professeur d'économie, la meilleure façon de faire changer les gens est de prendre des mesures ayant un effet direct sur leur portefeuille. *« Dire aux gens d'arrêter de rouler en voiture ne fonctionnera pas,* rappelle-t-il. *Baisser le prix des voitures électriques, par contre, motivera les consommateurs à moins polluer. »*

À l'opposé, le chercheur Pascal Lesage doute que les initiatives prises à l'échelle individuelle soient suffisantes pour changer la donne, même si elles constituent un pas dans la bonne direction. *« Est-ce que la planète pourrait supporter sept milliards d'individus qui ont un* smartphone, *une auto, et qui prennent l'avion plusieurs fois par année, si derrière ils trient leurs déchets et consomment moins ? Je ne pense pas, non* », nuance le chercheur.

Le chercheur au Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG), Pascal Lesage.

Photo : Benjamin Parinaud

Pour la suite

« Seule la décroissance pourrait nous sauver, mais on n'est pas prêt, regrette M. Lesage. *Je n'ai plus de solution. »* Le chercheur garde tout de même espoir que la sévérité de la situation amènera la société à changer. Mais du point de vue tant personnel que collectif, il se demande quelle étincelle permettra ce basculement.

Pour M. Montmarquette, la seule solution réaliste est de faire basculer la production vers les produits durables. Selon lui, il faut que les gouvernements investissent dans la recherche pour rendre ces nouveaux marchés accessibles à tous. *« On dispose aujourd'hui de tous les moyens possibles pour innover »,* s'exclame-t-il. Il estime possible de conserver la croissance, tout en limitant son effet.

* Selon l'Office québécois de la langue française, la décroissance est une idéologie prônant la diminution de la croissance économique comme solution aux divers problèmes sociaux et environnementaux.

JOURNALISME D'ANTICIPATION

« Le thème de la décroissance était assez avant-gardiste lorsqu'on l'a traité, on en parlait seulement dans l'actualité alternative », avance la professeure de philosophie Emmanuelle Gruber, qui ne connaissait pas le concept lorsqu'elle a choisi d'écrire l'article pour *Quartier Libre* en 2004. Elle ajoute que c'était à l'époque un mouvement radical et qu'elle ne s'attendait pas à le voir prendre autant d'ampleur 14 ans plus tard.

Aujourd'hui, face au débat qui est toujours d'actualité, elle mise sur l'équilibre. *« Je suis pour l'adoption d'une forme de décroissance dans certains domaines, et de croissance dans d'autres »,* explique la philosophe, qui promeut le développement de communautés d'entraide et d'économie sans argent en parallèle à la production.

ENSEIGNER VOILÉE

L'intention du nouveau gouvernement caquiste d'interdire le port de symboles religieux aux employés de l'État relance le débat sur la laïcité. Des étudiantes craignent de voir leurs projets de carrière bouleversés.

PAR CATHERINE MORIN

CHAHIRA BATTOU

L'étudiante au baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BEPEP) demandera réparation pour sa formation si le gouvernement adopte une telle loi. *« J'exigerai qu'on rembourse tous mes frais de scolarité, car ce serait inacceptable que je ne puisse pas avoir accès à un poste en milieu scolaire après avoir investi tout cet argent et consacré quatre ans de ma vie à ma formation »,* explique celle qui achève la dernière année de son programme à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Bien qu'elle souhaite d'abord exercer le métier d'enseignante au Québec, où elle a habité toute sa vie, elle songe à aller travailler en Ontario si un cadre législatif l'empêchant d'enseigner avec son voile est adopté.

Être simplement Mme Chahira

Celle qui a déjà effectué plusieurs contrats de suppléance soutient que le fait de porter un hijab n'affecte en rien ses compétences et sa neutralité et que son voile n'a jamais suscité de questionnement chez les élèves. *« Les enfants ne voient pas la différence entre une enseignante voilée, noire ou blanche,* explique-t-elle. *Pour eux, je suis simplement Mme Chahira. »*

Chahira tient à rappeler que François Legault a écrit le Programme de formation de l'école québécoise pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire lorsqu'il était ministre de l'Éducation en 2001. Selon elle, ce document, sur lequel se basent encore de nombreuses notions du BEPEP, valorise l'inclusion sociale, la liberté d'expression religieuse et l'ouverture sur le monde. *« Aujourd'hui, on me demande de transmettre de telles valeurs aux élèves, tout en voulant m'empêcher de m'exprimer, d'afficher mes croyances et ma culture,* affirme-t-elle. *Ça me semble assez contradictoire.»*

L'étudiante précise que le président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), Sylvain Mallette, a récemment déclaré qu'aucun enseignant portant un signe religieux n'avait fait l'objet de mesures disciplinaires pour avoir tenté de convertir ses élèves.

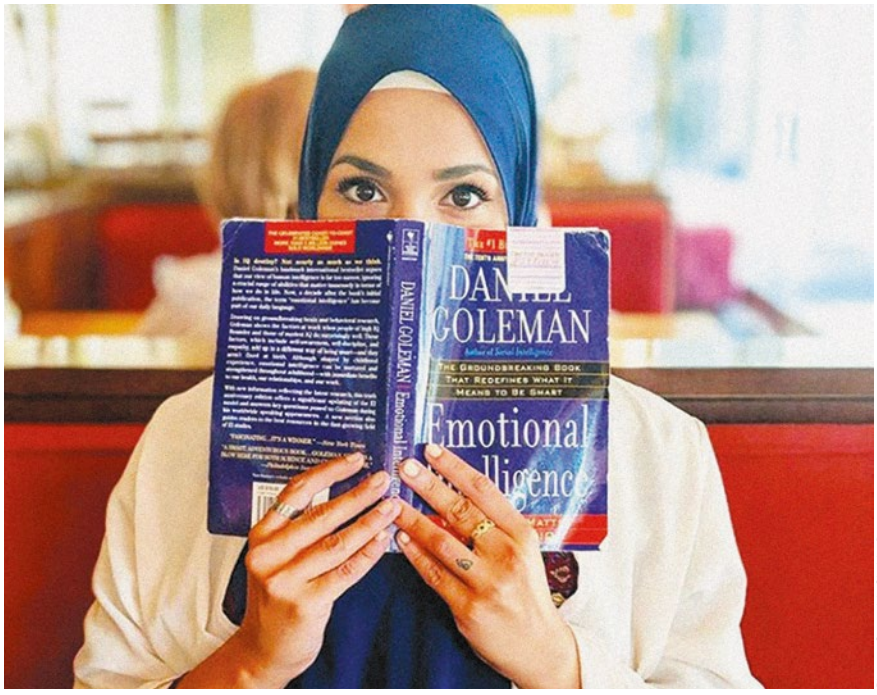

Photos : Courtoisie Chahira Battou

DIALOGUE DE SOURDS

PAR ZACHARIE ROUTHIER

« On est devant des générations d'intellectuels éduqués qui ne s'entendent pas entre eux », lance la titulaire de la Chaire de recherche sur la gestion de la diversité culturelle et religieuse, Solange Lefebvre. Elle ajoute que personne n'est d'accord dans un débat où l'on connait depuis longtemps les principaux protagonistes. *« On sait qui pense quoi, et personne ne change d'idée. C'est un dialogue de sourd ! »*, dit-elle en riant.

Une histoire de la laïcité au Québec

Si la première utilisation officielle du mot laïcité au Québec remonte à 1999, dans le cadre du rapport Proulx, l'étincelle principale du débat actuel est survenue en 2006. Un jeune sikh souhaitait alors porter son kirpan, un poignard symbolique, à l'école. *« Chez nous, la crise ne portait donc pas uniquement sur le foulard et les symboles musulmans, contrairement à en France et ailleurs »,* précise la professeure à l'Institut d'études religieuses de l'UdeM.

Ce débat a mené à la commission Bouchard-Taylor sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. *« C'est là que c'est devenu un concept* [la laïcité] *très, très discuté au Québec sur la place publique »,* raconte Mme Lefebvre. Les recommandations allaient dans le sens d'une laïcité ouverte, c'est-à-dire qui laisse place à l'expression des différentes religions dans l'espace public, tant qu'elle n'entrave pas les droits et libertés des autres citoyens. La commission recommandait cependant d'interdire aux employés de l'État ayant un pouvoir de coercition, comme les juges et les policiers, de porter des signes religieux.

En 2014, le Parti Québécois a proposé une Charte des valeurs, dans laquelle l'interdiction

Photo : Benjamin Parinaud

ICHRAK NOUR EL HAK

La finissante en enseignement du français langue seconde à l'UdeM Ichrak Nour El Hak s'oppose fermement au projet du gouvernement Legault. *« C'est vraiment injuste de vouloir empêcher des citoyens de travailler et de s'investir dans la société québécoise, parce qu'ils portent un symbole religieux »,* déclare l'étudiante.

Elle souhaite transmettre son amour de la langue française aux nouveaux arrivants afin de favoriser leur intégration sociale. Si le gouvernement adopte une loi l'empêchant d'enseigner avec son hijab, elle songe à utiliser les notions qu'elle a acquises au cours de son baccalauréat pour travailler auprès d'immigrants et faciliter leur arrivée dans la province. Ichrak compte également écrire des articles pour faire entendre ses droits et sensibiliser la population aux possibles conséquences du projet de la Coalition avenir Québec (CAQ).

Identité et dignité

Pour la jeune femme, retirer son voile pour enseigner signifierait renoncer à sa liberté d'expression. Elle a de la difficulté à saisir pourquoi le nouveau gouvernement considère le port du hijab en milieu scolaire comme étant incompatible avec les valeurs de la société. *« On nous accuse de vouloir changer la société québécoise, mais ce n'est pas le cas,* affirme-t-elle. *Nous souhaitons simplement ajouter un peu de notre culture, ne pas avoir l'impression de devoir cacher notre identité. »*

Mieux se comprendre

Comme plusieurs croyances circulent à propos du port du hijab, notamment en ce qui concerne l'égalité entre les hommes et les femmes, l'étudiante comprend qu'il fasse parfois l'objet de questionnements et de critiques. *« Beaucoup confondent religion et culture,* explique-t-elle. *Au fil des années, certaines sociétés se sont appropriées le voile pour en faire un symbole culturel et exercer une certaine pression sur les femmes. Par contre, dans l'islam, le port du voile est un acte volontaire, une décision prise en toute liberté par la femme. »*

Ichrak comprend que des gens manifestent une certaine crainte. *« Notre rôle est d'éliminer cette peur en prenant le temps de bien expliquer nos croyances »,* expose-t-elle. L'étudiante conclut qu'il faut toutefois que les gens soient ouverts à de telles discussions.

des symboles jugés ostentatoires est allée plus loin, selon Mme Lefebvre. *« Jusqu'aux hôpitaux, jusqu'aux institutions publiques et parapubliques, et c'est là que le couvercle a sauté »*, détaille la professeure, se référant au débat ayant suivi, qu'elle qualifie d'acerbe.

Aujourd'hui, la Coalition avenir Québec (CAQ) est près des recommandations de la commission Bouchard-Taylor concernant le port de signes religieux, question au centre des discussions, selon la professeure. Cependant, elle pointe également du doigt la profession d'enseignant. *« Je pense que Legault a mis ça sur la table sans doute comme son compromis éventuel* [de laisser les enseignants porter des symboles religieux] *»,* tempère Mme Lefebvre.

« Quand ces débats-là ont courts, ce n'est jamais bon pour les minorités religieuses, s'inquiète la professeure. *Les gens qui sont très enflammés, et qui croisent une femme voilée dans la rue, pensez-vous qu'ils la regardent avec empathie ? »* Elle conclut qu'heureusement, outre certains gestes racistes, la coexistence domine à l'échelle de la société.

Athée, le Québec ?

Selon la professeure, si l'on se fie aux statistiques, la province ne s'est pas complètement détournée de la religion lors de la Révolution tranquille. *« Le taux d'affiliation religieuse* [au christianisme] *est encore très élevé au Québec* [82,2 %*], avance-t-elle. *Plus que dans d'autres provinces* [67,4 % au Canada]. *»* Elle tempère en mentionnant le faible nombre de pratiquants, et l'hostilité d'une frange de la population envers à la religion.

Elle croit cependant que le nerf de la guerre se trouve ailleurs. *« Il y un attachement culturel* [à l'héritage catholique] *derrière ça, qui est un peu anxieux,* confie la professeure. *Qui a peur d'en perdre encore plus. »* Elle donne l'exemple du crucifix qui trône toujours à l'Assemblée nationale, et qu'elle qualifie de patate chaude.

*Statistique Canada, « Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Immigration, lieu de naissance, citoyenneté, origine ethnique, minorités visibles, langue et religion ».

SCRUTER LE VOTE DES JEUNES

Plusieurs acteurs politiques voient la réforme du mode de scrutin comme un remède au cynisme des étudiants envers les élections. La corrélation entre scrutin proportionnel mixte et participation des jeunes aux élections n'est cependant pas évidente, selon le professeur en science politique André Blais.

PAR FRÉDÉRIK-XAVIER DUHAMEL

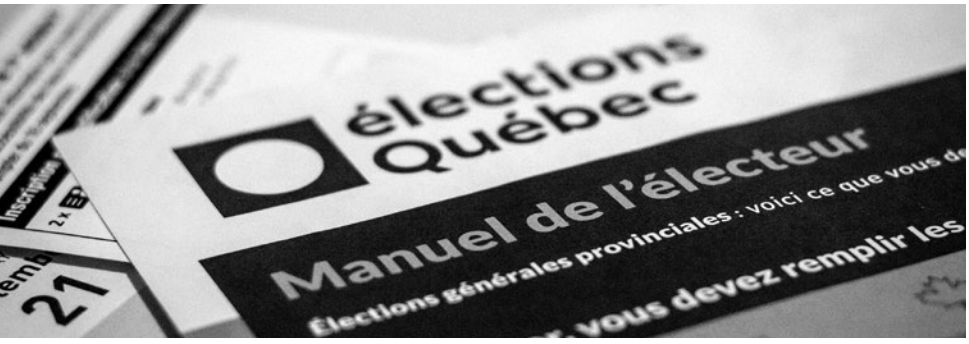

Photo : Benjamin Parinaud

En mai dernier, trois des quatre principaux partis* ont appuyé l'idée d'une réforme du mode de scrutin [voir encadré] avant l'élection de 2022. La CAQ, maintenant au pouvoir, s'est engagée à déposer un projet de loi en ce sens au cours de la première année de son mandat.

Nouveau mode de scrutin, nouveaux votes ?

Une telle réforme ne serait pas un remède au faible pourcentage de participation, selon le professeur en sciences politiques à l'UdeM André Blais. *« Il n'y a pas de corrélation claire à faire entre le mode de scrutin et le taux de participation »*, avance-t-il. Ce dernier fait d'abord référence au Portugal. *« Ils ont un scrutin proportionnel et le taux de participation est plus faible qu'ici »*, expose le professeur. Il cite aussi le cas de la Nouvelle-Zélande, où une réforme vers un mode de scrutin proportionnel a été adopté en 1996. *« Le taux de participation à la première élection* [suivant la réforme] *a légèrement augmenté, puis est redescendu depuis »*, nuance-t-il.

Cynisme : des avis partagés

L'organisme étudiant Solution étudiante nationale pour un scrutin équitable (SENSÉ), qui a vu le jour à l'Université Laval, milite pour une réforme du mode de scrutin. Selon le membre de l'exécutif Gabriel Laurence-Brook, les étudiants doivent se rendre compte qu'il est dans leur intérêt de revoir la façon dont fonctionne le système électora. *« En tant que groupe minoritaire dans la société, leur voix compte moins, parce qu'il y a un gros bonus de représentation qui est donné à tout ce qui est majoritaire dans le système actuel,* argumente-t-il. *Ça alimente le cynisme que les gens ont par rapport à la politique et qui touche en particulier les jeunes de 18 à 35 ans, dont font partie les étudiants. »*

M. Blais n'est pas du même avis. *« En fait, les jeunes sont un peu moins cyniques que les vieux,* estime-t-il. *Et vous savez, le cynisme, on le retrouve dans tous les pays du monde. »* Une étude réalisée en 2012 par l'Institut du Nouveau Monde (INM) visant à comprendre la diminution de la participation électorale des jeunes semble lui donner raison**. La recherche, commandée par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ), révèle que *« le cynisme comme motif d'abstention gagne en importance avec l'âge »* et qu'il serait l'un des facteurs déterminants pour les électeurs de 25 ans et plus. Mais l'INM souligne également le désintérêt des jeunes pour la politique. Certains verraient leur vote comme inutile dans un scrutin uninominal majoritaire où des circonscriptions sont gagnées d'avance, comme c'est le cas actuellement.

Changer le mode de scrutin pourrait néanmoins faire œuvre pédagogique, estime la nouvelle députée de Mercier pour QS, Ruba Ghazal. *« Ça va intéresser plus de gens qui vont se poser plus de questions, notamment les jeunes »,* explique-t-elle. Mme Ghazal ajoute qu'une telle réforme encouragerait les électeurs à voter pour le parti qui répond le plus à leurs aspirations et à leurs valeurs, plutôt qu'à exprimer un vote stratégique. Une telle réforme avantagerait son parti, selon elle.

D'autres facteurs en cause

Pour M. Blais, d'autres éléments, liés par exemple au cycle de vie, expliquent la raison pour laquelle les jeunes seraient peu nombreux à se rendre aux urnes. *« Le taux de participation augmente tranquillement à mesure qu'on a un mode de vie plus stable, qu'on demeure au même endroit »,* note-t-il.

À cela s'ajoute le fait que les jeunes d'aujourd'hui votent moins que les jeunes des générations précédentes, dit le professeur. *« Là-dessus, on n'a pas énormément d'informations,* détaille-t-il. *Mais une des hypothèses est que le vote est moins perçu comme un devoir moral qu'avant. »* Selon le politologue, il y a aujourd'hui un attachement beaucoup moins fort aux partis politiques qu'autrefois, et ce, principalement chez les jeunes.

* Québec Solidaire (QS), le Parti Québécois (PQ), et la Coalition avenir Québec (CAQ). Le Parti Vert (PV) a pris le même engagement.

** « La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde », Directeur général des élections du Québec, 2012.

Le scrutin proportionnel mixte compensatoire

La réforme électorale discutée au Québec se base sur le scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales. Dans ce système, chaque électeur vote à la fois pour un député représentant sa circonscription et pour un parti, lequel peut être différent de celui du premier député. Ce deuxième vote sert à élire des représentants issus de listes régionales.

DES SIGNES ET DES MOTS

La Galerie de l'UQAM se lance le défi, avec l'exposition *Soulèvements*, de rendre l'art accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Malgré cette initiative qui encourage les communautés à vivre ensemble autour des mots et des signes, la participation de ces dernières demeure faible.

PAR NANTOU SOUMAHORO

« *Il y a plusieurs facteurs qui nous ont amenés à faire ça* », déclare le responsable de la médiation et des communications de la Galerie de l'UQAM, Philippe Dumaine. Outre le thème de l'exposition sur la représentation des émotions collectives lors de révoltes et de manifestations, il ajoute que l'arrivée de Véronique Leduc*, première professeure sourde au Québec, a été déterminante dans l'élaboration de ces dispositifs.

> ***De façon générale, dans toutes traductions, on modifie toujours un peu les mots.* »**
>
> **François Veilleux**
> Interprète au Cégep du Vieux-Montréal

Photo : Courtoisie Galerie de l'UQAM

Les évènements principaux de l'exposition ont été traduits sur place par des interprètes de la Galerie.

L'accessibilité est un enjeu majeur de l'exposition pour les organisateurs. *« Il y a la possibilité pour des groupes qui voudraient faire des visites avec des personnes sourdes de nous contacter, et nous trouverons un interprète qui pourra traduire en simultané* », précise M. Dumaine.

Transposition

Souhaitant être la plus accessible possible, la Galerie a fait appel à François Veilleux, interprète au Cégep du Vieux-Montréal, pour traduire les textes de l'exposition. Ensemble, ils ont tourné des capsules en langue des signes, diffusées sur le Web et sur des tablettes mises à disposition du public en salle.

Commandés par le philosophe français et historien de l'art Georges Didi-Huberman, les textes d'introduction et de présentation de l'exposition demandent une certaine attention, en raison du langage utilisé, indique M. Veilleux. *« Il faut dire que ce n'est pas écrit dans un langage de tous les jours »,* précise-t-il.

Pour lui, la langue des signes fonctionne par concepts. *« Il y a moins de synonymes, mais tout se traduit,* poursuit-il. *De façon générale, dans toutes traductions, on modifie toujours un peu les mots. »* D'une part, car le langage reste subjectif à chacun, mais aussi parce qu'il faut tenir compte de son auditoire et de ses références culturelles, conclut-il. *« Par exemple, dans le texte, on parle de la marche des grands-mères en Argentine**,* détaille-t-il. *On ne peut pas simplement dire : "la marche des grands-mères" Je dois forcément paraphraser pour expliquer le contexte. »*

Développer des réseaux

Depuis l'ouverture de l'exposition en septembre, la participation des sourds et malentendants s'avère timide, avoue Philippe Dumaine. *« Jusqu'à maintenant, nous n'avons reçu aucun groupe pour des visites*, dévoile-t-il. *Il faut dire que ce genre d'initiative prend généralement du temps. Il faut que les groupes prennent connaissance de la Galerie, etc. »*

Pour Mme Leduc, le manque de fréquentation de la galerie par ces groupes peut être liée a l'histoire de la communauté sourde et malentendante. *« Il y a encore beaucoup de travail à faire pour sensibiliser les personnes sourdes elles-mêmes et leur dire : "Ok, je sais que depuis 100 ans, on a été dans un contexte majoritairement d'oppression, mais sachez que maintenant, il y a quand même des gens qui se sont sensibilisés"»,* note la professeure en action culturelle.

Elle précise qu'il ne suffit pas de rendre un contenu accessible. *« Il faut aussi faire passer l'information par des relayeurs à travers les médias sociaux, par exemple »,* indique-t-elle, en invitant à rejoindre le groupe Évènements accessibles en LSQ et/ou ASL, qui sert de relais auprès de la communauté sur Facebook.

* Véronique Leduc a fait l'objet d'un article de QL : « Une pionnière engagée », 14 décembre 2017.

** Le 30 avril 1977, quatorze femmes se sont réunies devant le palais présidentiel en pleine dictature militaire, pour demander la vérité sur le sort de leurs enfants disparus.

QUAND LA VILLE RAPPROCHE

Le directeur de la Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'UdeM, Philippe Poullaouec-Gonidec, a été invité le 31 octobre dernier à la Journée mondiale des villes à Paris. Le professeur d'urbanisme et d'architecture de paysage s'intéresse au rôle de la ville dans la promotion de l'inclusion sociale.

PROPOS RECUEILLIS PAR ESTHER THOMMERET | PHOTOS PAR BENJAMIN PARINAUD

***Quartier Libre* : Comment penser et dessiner la ville pour qu'elle soit facteur d'inclusion sociale et culturelle ?**

Philippe Poullaouec-Gonidec : Si nous parlons d'inclusion sociale, il faut prendre en compte l'idée des générations. La ville doit se développer avec une vision intergénérationnelle. À Montréal, la ville a tendance à se former par tranches d'âge. Nous pouvons l'observer dans de nouveaux projets comme Griffintown, où des condominiums sont construits pour des jeunes entre 25 et 35 ans, qui veulent se retrouver pour vivre ensemble, avec les valeurs de leur génération. Actuellement, la ville est de moins en moins inclusive. Quand je parle d'inclusion, c'est l'idée de vivre ensemble pour rendre la ville plurielle à ces générations.

Concernant l'inclusion, il faut éviter le phénomène des ghettos. C'est-à-dire une ville faite de communautés qui tendent à garder leur identité et à ne pas trop la partager. Montréal est un bon exemple avec les quartiers chinois, portugais, grec ou encore italien. Ces quartiers font la richesse de la ville, mais il faut se méfier de ce modèle. Je ne pense pas que cela soit un modèle d'inclusion. Il faut que la ville puisse inclure les communautés et mélanger les diverses origines entre elles. Ça permet d'éviter la discrimination, le racisme et la méconnaissance de l'autre. C'est une bonne chose, tant qu'il y a un équilibre.

***Q. L.* : Ces différents quartiers n'auraient donc pas un effet positif sur la cohésion sociale à Montréal ?**

P. P.-G. : À l'époque, les immigrants se regroupaient par quartier après avoir quitté leur pays. Ils ne parlaient pas la langue, ils voulaient se retrouver en communauté pour pouvoir vivre leur immigration. Mais nous ne sommes plus dans ce paradigme-là. Nous sommes dans

2

3

4

une dynamique mondialisée. L'immigration ne renvoie plus au même mode de comportement d'inscription spatiale dans la ville. Bâtir une ville en garantissant l'inclusion sociale et culturelle, c'est bâtir une ville plurielle d'expression et de forme, pour ne pas en faire une ville générique sans âme et sans identité. Il faut travailler sur un espace urbain qui regroupe les différentes valeurs de la population. C'est le grand défi des architectes et des urbanistes pour les années à venir.

***Q. L.* : Quel est le pouvoir de l'art en tant que vecteur d'inclusion et de non-discrimination dans l'espace urbain ?**

P. P.-G. : À la journée mondiale des villes, deux artistes du *street art* étaient présents. Ils nous ont fait comprendre d'où venait leur discipline. Au départ, c'était un art de communication entre les clans et c'était par les tags qu'ils se reconnaissaient. De cette soif d'être reconnu et d'exister dans la ville est né l'art urbain. Maintenant, il ne s'agit plus d'une signature par le tag, mais davantage d'une méthode de revendication, d'un art des minorités, d'un art de reconnaissance de la culture dans la ville des communautés les plus pauvres, les moins considérées.

***Q. L.* : Qu'en est-il de l'art public dans la ville ?**

P. P.-G. : Les politiques de l'art public à Montréal ont mis en place un programme qui consiste à consacrer 1 % du coût total du projet d'architecture à un artiste. L'œuvre d'art de la place Émilie-Gamelin est une expression d'art public dans un espace public et en est un bon exemple. Nous pouvons être critiques par rapport à cette idée-là, non pas sur l'art en tant que tel, mais sur la façon de l'amener dans la ville. L'artiste est obligé de composer son art avec une architecture déjà établie, ce qui n'est pas toujours facile. Il faudrait intégrer l'artiste au projet dès le départ.

***Q. L. :* Est-ce que cet art urbain permet à la population de se sentir mieux dans la ville ?**

P. P.-G. : Ça peut être le cas. L'art public amène un regard complémentaire de celui qui est exprimé par l'architecte ou le designer urbain. Aujourd'hui, l'aménagement public est chargé de sens. L'expression d'une architecture, ce n'est pas seulement jeu de forme, mais aussi de sens. Soit les formes dialoguent avec le contexte, soit les formes expriment un élément clé du bâtiment. L'œuvre artistique dans des espaces publics comme une bibliothèque, une mairie ou un pavillon universitaire, apporte un autre élément de sens, une expression.

***Q. L.* : Quelle est la place des citoyens dans ces projets architecturaux ?**

P. P.-G. : Aujourd'hui, nous développons des processus de concertation auprès de la population locale lorsque nous mettons en place des projets publics. Il existe également des démarches de cocréation, telles que des ateliers participatifs, où nous demandons aux représentants de la société civile et aux citoyens de donner leurs points de vue.

1. La bibliothèque Marc-Favreau est issue d'un concours d'architecture organisé en 2010. *« C'est un très bon exemple d'intégration de l'art à l'architecture,* indique Philippe Poullaouec-Gonidec. *Le projet est construit depuis plusieurs années et il mérite le détour. »*

2. Cette bibliothèque marque la modernisation de l'image d'une nouvelle génération de bibliothèques. Pour le jury, le projet s'est bien adapté à la trame urbaine et au site. La souplesse des espaces laisse place au parc Luc-Durand, à l'arrière, qui est entouré d'une multiplicité d'occupants.

3. Depuis 1991, la Ville de Montréal met en œuvre des initiatives qui visent à stimuler la création en design, notamment en soulignant les créations de firmes d'aménagement en urbanisme. C'est le cas de l'Atelier Urbain, un des studios qui a participé à l'inscription de Montréal comme Ville UNESCO de design en juin 2006.

4. Aménagements de la rue de Castelnau, réalisés en 2016 par l'Atelier Urbain. Pour Philippe Poullaouec-Gonidec, ils se démarquent par leur caractère inclusif et leur avant-gardisme en matière de participation citoyenne.

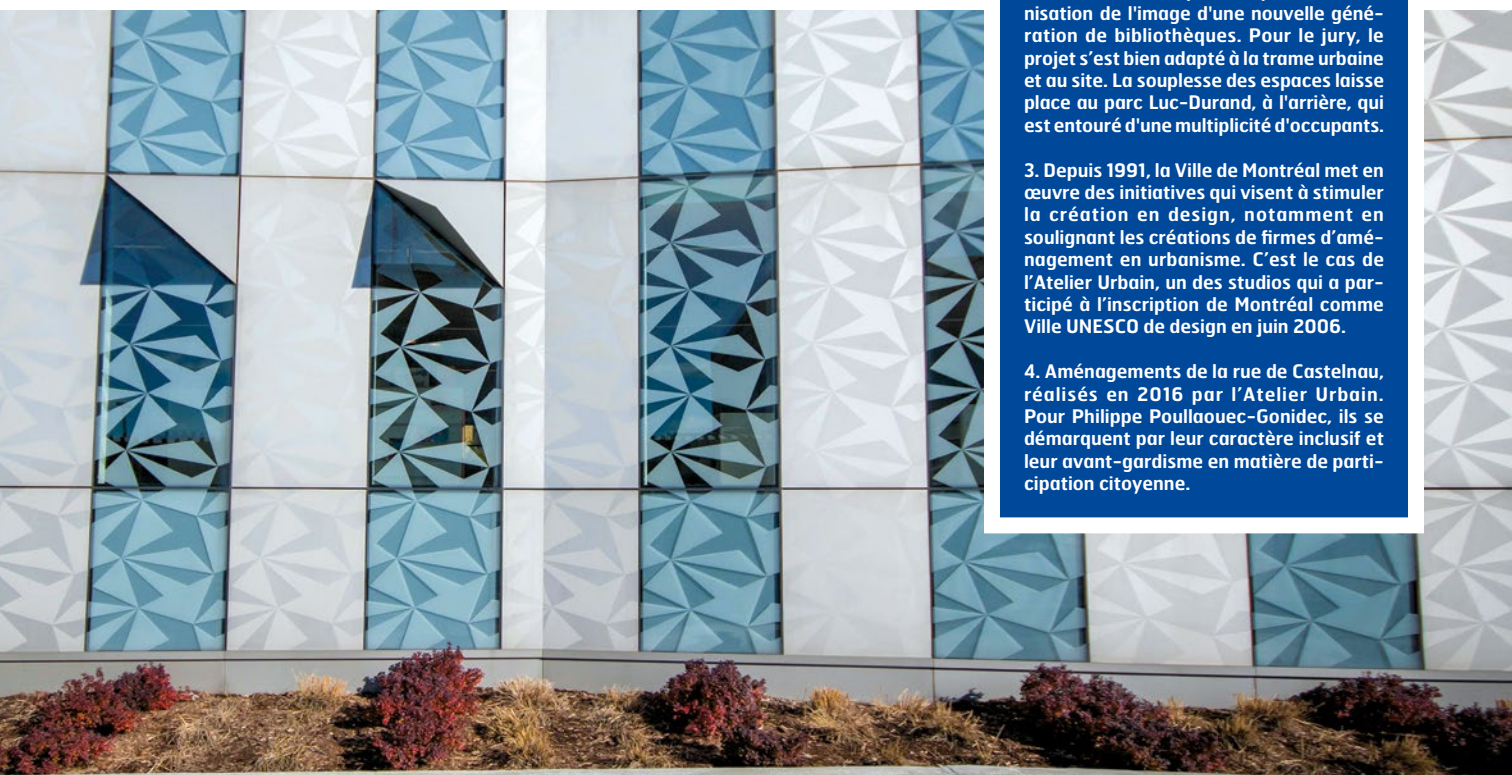

LES VOIX DE L'OPÉRA

Photo : Romeo Macafico

De basse profonde à ténor, le musicologue et conférencier Michel Veilleux démêle les technicités et tendances vocales de l'opéra classique. C'est le sujet d'une conférence qu'il a animée le 24 octobre dernier, dans le cadre des Belles Soirées de l'UdeM.

PAR LIZA LEBLOND

Comme les styles musicaux, les types de voix recherchés par les maisons d'opéra varient d'une époque à l'autre, selon le conférencier. *« Il y a une sorte d'aura mythique autour du ténor »,* indique M. Veilleux. Depuis le début du XXe siècle, c'est pour lui la voix la plus prisée, bien que cela n'ait pas toujours été le cas. *« À l'époque baroque, la voix de ténor, au contraire, était considérée comme un timbre commun vulgaire »,* poursuit-il.

Ténor ou contre-ténor ?

Le musicologue explique que le classement des différents types de voix se fait à partir de l'étendue. *« L'étendue, c'est tout ce qu'on a de la note la plus grave à la note la plus élevée qui puisse être émise par un chanteur sur une scène d'opéra »*, commente-t-il. Il ajoute qu'un chanteur peut émettre des notes en dehors de son étendue sans qu'elles soient adéquates, autant pour le chant en musique classique qu'en musique populaire. *« On parle ici de notes dignes d'être chantées sur une scène »,* précise-t-il.

Pour les voix masculines, on retrouve quatre grandes catégories. *« Ténor, baryton, basse et contre-ténor,* détaille le conférencier. *Pour chacune de ces grandes subdivisions, il existe aussi des sous-catégories. »*

La voix du public

Pour M. Veilleux, le type de voix préféré du public ne s'accorde pas nécessairement avec ce que les spécialistes recherchent. *« Pour le grand public, une grande voix, ça répond à trois critères : la puissance, la beauté et la facilité des notes aiguës,* souligne-t-il. *Le critique, lui, cherche d'abord des qualités techniques, comme l'homogénéité de la voix au niveau de ses registres, l'exécution du chant très ornementé et la qualité de phrasé. »*

Il fait aussi remarquer que les tendances à l'opéra sont souvent influencées par les goûts du public. *« Le directeur d'une maison d'opéra n'ira pas nécessairement vers ce que les spécialistes recherchent,* raconte le musicologue. S'il voit qu'un chanteur est populaire, il va être porté à le privilégier conclut-il.

27e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CISM 89,3
Mardi 20 novembre 2018
Pavillon 3200 Jean-Brillant Local B-3245
11h30 à 13h00

ÉTUDIANT(E)S DE L'UDEM,
NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE PRÉSENCE!

- Élections sur le C.A. de CISM
- Présentation du bilan financier
- Bilan des activités
- Suggestions

+PIZZA GRATUITE POUR TOUS!

SON ET IMAGE

Solenn Hellégouarch s'interroge dans sa thèse* sur la collaboration à long terme entre un réalisateur de film et son compositeur. Les idées et pratiques de chacun se mêlent pour aboutir au développement de nouvelles créations musicales.

PAR CLAUDIE ARSENEAULT

Lors de la conception de musique de film, il est important de captiver l'attention du public et il faut savoir comment composer une belle mélodie, ce qui n'est pas à la portée de tous, d'après Solenn. La mélodie doit définir l'univers qu'elle décrit. *« C'est surtout le cas dans de grandes fresques, comme* Star Wars *et* Le seigneur des anneaux*, où il y a beaucoup de lieux, beaucoup de personnes et d'action, et plusieurs heures avec des univers complexes »,* affirme-t-elle.

« Ces artistes [le réalisateur et le compositeur] *vont collaborer pendant des années, donc on peut supposer qu'ils vont développer une méthode ensemble »*, explique celle qui s'intéresse à l'intimité créatrice qui se consolide entre deux artistes. Pour l'ancienne étudiante de l'UdeM, dans un tel contexte, les réalisateurs deviendront plus sensibles à la composition musicale.

Selon cette titulaire d'un doctorat en musicologie, la musique est souvent traitée avant d'être insérée dans un film. Une fois composée, elle est jugée par le réalisateur et soumise à l'équipe de montage. Toutefois, pour certains films, le processus n'est pas le même.

L'adaptation de la musique à l'image

De manière générale, la musique s'adapte au visuel, indique Solenn. *« Il faut toujours penser que lorsqu'on injecte de la musique dans un film, l'image sera totalement transformée »,* précise-t-elle. La musique vient apporter une dimension supplémentaire et fait ressortir certaines choses à l'écran, presque indétectables sans musique.

Quand la production du film se termine, le réalisateur, le compositeur et le monteur se rencontrent, indique Solenn. On appelle ça la session de repérage. *« Ils vont discuter des emplacements de la musique »,* poursuit-elle, ajoutant que tous trois évoquent ensemble de l'idée globale du film, son fil directeur et le rôle de la musique.

Un air accrocheur

Selon l'étudiant au baccalauréat en musique Jérôme Dumas, l'enjeu commercial est très important à Hollywood. *« Il est courant de demander au compositeur de créer des mélodies accrocheuses, qui pourront vendre des chansons thèmes et des partitions de film »,* affirme-t-il. Cet avis est partagé par Solenn. *« Mettre des chansons dans tous les films est devenu la pratique, car on veut vendre »*, confirme-t-elle.

« Il arrive que certaines musiques de film possèdent des qualités musicales exceptionnelles et dont le pouvoir expressif est suffisamment grand pour les rendre autonomes, précise son directeur de recherche et professeur à la Faculté de musique Michel Duchesneau. *Ces partitions se détachent alors du contexte visuel pour vivre par elles-mêmes. »* Il note que la force mélodique, la construction thématique ou la puissance de l'orchestration peuvent être des marqueurs musicaux déterminants.

Dans d'autres cas, poursuit le professeur, la musique seule permet de fixer les émotions ressenties au visionnement du film. *« Le succès d'un film n'est pas non plus étranger au fait qu'une musique soit mémorisée et devienne connue »,* nuance M. Duchesneau. Elle peut donner une identité sonore très forte à un film. Solenn précise qu'elle peut parfois servir de guide au fil de l'histoire. *« Dans les films hollywoodiens, on nous prend pour des spectateurs un peu "bébêtes"*, explique-t-elle. *On nous prend par la main et la musique nous guide, nous dit ce qu'on doit ressentir. »*

Un laboratoire musico-filmique

Les duos McLaren et Blackburn ainsi que Cronenberg et Shore, exemples d'application précis de la thèse de Solenn, font tout l'inverse, d'après elle, et tentent de créer des univers atypiques. *« On ne veut pas dire au spectateur ce qu'il doit ressentir,* indique-t-elle. *On veut ajouter de la complexité à l'image. La musique doit créer des raisonnements, des questionnements, du doute, de l'inconfort, des ambiguïtés. »*

La collaboration entre Shore et Cronenberg peut être décrite comme un laboratoire musico-filmique, selon Solenn. *« C'est-à-dire que d'un film à l'autre, ils vont essayer de nouvelles choses »*, souligne-t-elle. Pour Blackburn et McLaren, qui travaillent dans le film d'animation, ils vont marier le son synthétique, installé sur la pellicule directement, avec le saxophone. Le son sera ainsi traité comme un instrument à part entière.

* *Une méthode dangereuse : comprendre le processus créateur en musique de film, le cas de Norman McLaren et Maurice Blackburn, David Cronenberg et Howard Shore,* Solenn Hellégouarch, juin 2015.

LES ARTISTES DU FUTUR

La chercheuse Catherine Deschamps-Montpetit s'intéresse dans son mémoire* à l'art robotique et à l'automatisation des œuvres culturelles. De leur créativité à leur instrumentalisation, retour sur la place des robots dans les performances artistiques.

PAR ROMEO MOCAFICO

« *La plupart des gens s'imaginent qu'il s'agit juste d'œuvres réalisées par des robots, mais c'est beaucoup plus large* », indique l'ancienne étudiante en histoire de l'art à l'UdeM. L'art robotique existe depuis les années 1940 et comprend toutes les productions dans lesquelles l'artiste intègre des éléments de la robotique, précise-t-elle.

Créativité et IA

Le développeur en apprentissage par machines chez Google Brain** Pablo Castro développe des outils d'intelligence artificielle (IA). Il s'interroge sur la capacité des machines à développer une autonomie et une créativité artistique, notamment en musique.

Pour lui, l'IA n'est pas encore assez développée pour créer une œuvre toute seule. *« Il y a toujours au moins une personne derrière la machine, qui développe l'œuvre, l'alimente en données et vérifie le modèle,* indique-t-il. *Ce n'est pas de la création à partir de rien. »*

M. Castro estime qu'il est très difficile de prévoir ce que l'algorithme va produire, en raison de sa complexité. Toutefois, il ajoute qu'il peut en contrôler la variabilité. *« On a ce qu'on appelle la "température", qui gère le caractère aléatoire de la création par IA*, poursuit-il. *On peut éventuellement appeler ça de la créativité, mais ça reste une notion très mal définie. »*

Dans son groupe de musique, il utilise un logiciel qui analyse les pistes d'instruments déjà enregistrés pour proposer une mélodie composée exclusivement par IA.

Le professeur en sciences informatiques de l'UdeM Guillaume Rabusseau note que l'IA est aujourd'hui suffisamment entraînée pour comprendre et analyser un style artistique. *« Nous sommes encore loin d'avoir des machines qui décident par elles-mêmes de créer*, note-il. *En revanche, elles sont capables de créer des peintures très impressionnantes, ou de reproduire le style de Rembrandt***. »*

Au service de l'artiste

Catherine pense que les robots peuvent aussi et surtout être un outil au service de la création. C'est ce qu'étudie M. Castro dans ses recherches chez Google. *« Les machines offrent de nouveaux pouvoirs à la création artistique,* confirme le développeur. *La vraie question est : comment les artistes peuvent-ils utiliser ces nouvelles technologies ? »*

À l'avenir, de plus en plus d'outils musicaux se serviront de l'IA, d'après lui. *« Tu en retrouves même dans les claviers électroniques ou dans les pédales qui accompagnent une guitare,* dit-il. *Les artistes les utilisent de plus en plus, mais souvent avec l'aide d'un développeur. »* Pour lui, la recherche porte désormais sur la simplification de ces outils pour les présenter au grand public.

Une multitude de produits sont déjà concernés, poursuit-il. *« On a des applications, comme Garage Band ou certains services de Spotify, qui sont de plus en plus faciles à créer pour les concepteurs, et à utiliser pour le public,* affirme-t-il. Il ajoute que dans les années 1970, il fallait un ingénieur du son pour produire un album. *« Maintenant, on fait quelque chose de bonne qualité depuis son sous-sol grâce aux machines »,* note le développeur.

Les artistes du futur ?

M. Castro pense qu'il est difficile de faire des prédictions quant au futur des robots-artistes. *« Chaque mois, on réalise des recherches qui offrent de nouvelles possibilités*, explique-t-il. *Mais les robots ne seront pas les artistes de demain. Il y a un aspect très humain dans les productions artistiques, auquel les gens sont attachés. »*

Catherine Deschamps-Montpetit explore dans son mémoire certains enjeux liés aux robots-artistes. Pour elle, voir se développer ces nouveaux acteurs impliquerait une remise emise en question de la figure de l'artiste et de l'exception humaine. *« On pense souvent que l'humain est doté d'un statut exceptionnel parmi les autres vivants, à cause, entre autres, de sa créativité et de sa conscience »*, déclare la chercheuse.

Pour elle, cela suppose de repenser le rapport que la société entretient avec les machines, surtout dans le domaine artistique. *« Le public est sensible à la touche d'humanité que l'on retrouve en art,* poursuit-elle. *Il aime idéaliser la créativité et les personnes créatives. »* Il existe, d'après elle, une glorification de l'artiste que l'on aura du mal à retrouver chez le robot.

* *Les artistes artificiels de Human Study 1 : l'automatisation en art actuel*, janvier 2018.

** Projet de recherche en apprentissage profond (par IA) mené par l'entreprise Google.

*** L'œuvre *The Next Rembrandt* (2016) d'ING est le résultat d'une analyse de 300 tableaux du peintre par IA. L'algorithme généré a pu reproduire une toile au style semblable à celui du maître néerlandais.

DROIT DES ROBOTS

La doctorante à l'UdeM en droit d'auteur et intelligence artificielle Caroline Jonnaert s'interroge sur les productions d'IA où l'action humaine deviendrait minime. D'après elle, la création robotique pourrait entraîner un questionnement juridique. *« On pourrait théoriquement estimer que le robot deviendrait l'auteur,* dit-elle. *La loi sur le droit d'auteur, dans sa conception, ne semble protéger que les êtres humains. Actuellement, ça tombe dans un vide juridique. »* Elle explique que les robots-artistes ne possèdent pas de personnalité juridique et ne pourraient donc pas percevoir de droits d'auteurs ou être poursuivis pour plagiat. *« On doit réviser notre loi tous les cinq ans,* poursuit la doctorante. *En ce moment, des pourparlers ont lieu pour élargir une exception qui existe déjà dans la loi pour permettre justement l'utilisation d'œuvres pour alimenter l'IA. »* C'est un débat qui prend de plus en plus de place, notamment dans le droit américain, canadien, français et anglais, précise-t-elle.

JOUER AVEC LES NOMBRES

D'abord exclusives aux ligues professionnelles de hockey, la collecte, l'analyse et l'utilisation de statistiques avancées font maintenant partie intégrante du circuit universitaire.

PAR DAVID BROSSEAU

«*Ça nous a permis d'aller chercher des informations plus étoffées et surtout objectives sur la performance des athlètes »,* explique l'entraîneure-chef de l'équipe féminine de hockey des Carabins de l'UdeM, Isabelle Leclaire. Selon elle, les statistiques des Carabins sont très avancées. *« On est probablement dans une minorité d'équipes au pays qui a accès à des données comme celles-là »*, précise celle qui est à la barre de l'équipe depuis ses débuts en 2008.

Changements positifs

Pour Mme Leclaire, l'arrivée des statistiques avancées a conduit à plusieurs changements positifs. *« Ça nous permet de comparer notre évaluation subjective, qu'on a pendant le match, avec des informations objectives,* avance-t-elle. *Par exemple, voir dans la composition de nos trios quelles joueuses pourraient le mieux* fitter *ensemble. »* Elle explique qu'auparavant, un entraîneur se fiait presque uniquement à son instinct.

Elle peut désormais se baser autant sur des données subjectives que sur des chiffres objectifs pour préparer sa formation et même s'ajuster en cours de match. *« Les statistiques servent à apporter de l'information supplémentaire, que les entraîneurs ne voient pas nécessairement,* précise-t-elle. *Il y a un élément qu'on ne doit pas enlever du* coaching*, c'est notre* feeling. *»*

L'homme derrière les chiffres

Cet accès à de telles données est rendu possible grâce au statisticien des Carabins, Christophe Perreault. *« Les statistiques sont colligées depuis cinq ou six ans*, explique celui qui est entré en poste en 2010. *À l'époque on ne faisait que compter les lancers, et au fil du temps, ça s'est développé. »*

Chaque équipe doit transmettre quatre statistiques avec la Ligue lors de ses rencontres à domicile : les minutes de pénalités, les buts, lespasses et les tirs. Les autres servent uniquement aux équipes

Le statisticien des Carabins, Christophe Perreault.

Photos : Benjamin Parinaud

L'équipe de hockey féminin des Carabins a remporté le championnat canadien en 2013 et en 2016.

pouvant les relever. Selon M. Perreault, certaines données sont plus intéressantes que d'autres. *« Je vais les garder pour moi »,* lance M. Perreault en riant.

L'angle de traitement des statistiques constitue l'élément primordial, selon lui. *« Avec la nature privée de la chose, chaque personne les traite à sa façon,* avance-t-il. *Toutes les équipes y portent attention. À quel niveau ? C'est ça, la différence. »*

Appliquer les nombres

Trois niveaux séparent les statistiques de la patinoire, selon M. Perreault. *« L'analyste travaille toujours 100 minutes pour en parler 10 minutes au coach qui va en parler une minute à la joueuse »,* raconte-t-il.

Pour la capitaine et défenseure des Carabins, Valérie St-Onge, ces données peuvent aider les joueuses à mieux comprendre certains aspects du jeu. *« Par exemple, le nombre de minutes d'utilisation* [est une statistique] *que nous n'avions pas il y a deux ans »,* commente-t-elle. Comme ces nombres viennent à elle, celle qui en est à sa cinquième année avec les Carabins ne s'y intéresse pas plus que ça. Elle souhaite uniquement que l'équipe, forte de trois victoires en quatre rencontres cette saison au moment de mettre sous presse, continue de s'améliorer.

DEUX **STATISTIQUES** AVANCÉES

CORSI

Nombre de tirs réussis, ratés et bloqués d'une équipe par rapport à l'autre.

FENWICK

Même formule que pour le Corsi, tirs bloqués en moins.

Source : nhl.com

CONFÉRENCE ET SOUPER DES CYCLES SUPÉRIEURS

LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE
AVEC NOTRE
INVITÉE SPÉCIALE
MARIE LAMBERT-CHAN
RÉDACTRICE EN CHEF DE QUÉBEC SCIENCE

19 NOVEMBRE, 17 H 30
PAVILLON JEAN-COUTU

#JAIMECS
FAECUM.QC.CA
FICSUM.COM

FICSUM

FAÉCUM